



Ensemble, dans l'unité, pour l'intérêt de nos métiers
Appel à nous mobiliser, Conseil national du 7 septembre 2017

Rassemblé(e)s et uni(e)s contre les reculs sociaux programmés par le Gouvernement

Les Ordonnances sont connues aujourd'hui, les Décrets d'application nous en diront plus mais il n'est plus temps d'attendre les conséquences de ces textes sur nos conditions de travail, de vie, sur nos salaires et sur l'exercice de nos métiers.

Les entreprises de nos secteurs sont particulièrement dans le collimateur, parce que pour l'essentiel il s'agit d'entreprises de moins de dix salarié(e)s.

Les conséquences pourraient être très graves pour nos garanties conventionnelles de branche, acquises de haute lutte, notamment dans la production audiovisuelle et cinématographique, mais aussi dans la production de films d'animation ou dans la prestation technique, car les producteurs ou les prestataires auraient la possibilité d'y déroger dans une très large mesure.

- La généralisation du contrat de chantier ;
- l'allongement de la période d'essai ;
- la suppression des congés familiaux ;
- la négociation dans les entreprises sans représentant syndical par l'entremise d'un salarié désigné par l'employeur ou par voie de référendum ;
- l'organisation et la durée du travail, les niveaux de majorations ;

autant de thèmes qui pourraient relever non plus d'une négociation nationale de branche mais de négociations dans les entreprises, voire film par film.

Le Gouvernement veut aller vite et il l'a déjà montré, la riposte doit être proportionnée à l'ensemble des reculs annoncés et c'est profondément que sera modifié l'exercice de nos métiers avec l'application de telles mesures.

Certains producteurs s'interrogent déjà sur la possibilité de la mise en œuvre de telles mesures dans le cinéma notamment en fonction de chaque film-

Dans ce contexte, le Conseil national du SPIAC invite l'ensemble des organisations syndicales opposées à la mise en œuvre de telles mesures, l'ensemble des Associations professionnelles et tous les salarié(e)s de nos secteurs à nous rejoindre dans un défilé unitaire

**le 12 septembre prochain à 14 h (Métro Bastille)
à l'angle du Boulevard de la Bastille et de la rue Biscornet**

La Fédération du Spectacle et ses syndicats ont déposé des préavis de grève pour la journée du 12 et nous appelons les professionnel(le)s intermittents et permanents à manifester leur rejet des projets en cours par la grève, les débrayages, leur soutien sous toutes les formes d'actions et de ripostes qu'ils auront décidées. L'action, la grève et la détermination des professionnel(le)s seront seules de nature à faire reculer le Gouvernement. Ne pensons pas que nous passerons entre les gouttes des mesures annoncées.

La journée d'actions du 12 septembre sera précédée d'une Assemblée générale

**Assemblée générale le 11 septembre à partir de 19h
Bourse du Travail Salle Grande Croizat 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS (Métro : République)**

SPIAC, la cgt

14/16, rue des Lilas, 75019, PARIS

Téléphone : 01.42.00.48.49 Télécopie : 01.42.40.90.20

Courriel : orga@spiac-cgt.org Site Web : www.spiac-cgt.org

Affilié à la Fédération Nationale du Spectacle et de l'Action Culturelle C.G.T.
Membre d'Euro-MEI BRUXELLES